

SEPTEUIL MAG

Liberté • Égalité • **Fraternité**

Toute l'info de notre village

ACTUALITÉS

Sécurité Routière

Les hébergements touristiques à Septeuil

DOSSIER

Le budget

COMMERCES & SERVICES

Ouverture de la nouvelle pharmacie

SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ

Les transports Hamayon, une saga septeuillaise



2 ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

— Les événements passés

Ce premier semestre 2025 a vu les événements qui se déroulent traditionnellement à Septeuil à cette époque, comme la **soirée des vœux** le 27 janvier, la **galette des aînés** le 15 février, la **chasse aux œufs de Pâques** pour les enfants le 20 avril, la **commémoration du 8 mai** ou encore la **fête foraine** les 24 et 25 mai.

Mais comme nous avons la chance d'avoir des associations nombreuses et dynamiques, vous avez aussi pu profiter de l'**exposition Playmobil** le 26 janvier, du carnaval des enfants le 8 mars, du **loto des commerçants** le 6 avril, de la **soirée bretonne** le 17 mai et j'en oublie sans doute.



— À noter sur vos agendas

Parmi nos prochains rendez-vous, il y a bien sûr :

La soirée du 13 juillet pour la Fête Nationale, avec un apéritif offert dans le parc à partir de 19h. Vous pourrez ensuite prendre un repas au stand de restauration si vous le souhaitez. Puis ce sera la retraite aux lampions des enfants vers 22h et le feu d'artifice à 23h sur la place de la mairie. Et enfin retour au parc pour le bal.

À la rentrée, notez déjà la date du **forum des associations**, le premier dimanche après la rentrée scolaire et celle de la **foire à tout**, le dernier dimanche de septembre.

Pour la soirée du 13 juillet, les bénévoles qui vous proposeront un stand de restauration aimeraient prévoir les quantités de nourriture à commander et éviter le gaspillage. Donc, si vous prévoyez de venir prendre votre repas au parc ce soir-là, ce serait sympa de le signaler à l'avance, soit par téléphone à la mairie (**01 30 93 40 44**), soit par courriel (mairie@septeuil.fr) ou encore à l'accueil, ou en glissant un petit mot dans la boîte aux lettres.

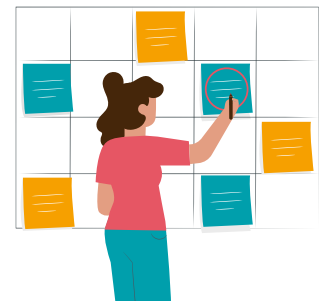
Merci d'avance.

— Bibliothèque de l'Heure Bleue

Les vacances, c'est aussi le moment idéal pour savourer un bon livre au jardin ou dans son fauteuil. Les bibliothécaires de l'Heure Bleue le savent bien et c'est pour cela qu'elles sont là pour vous accueillir presque tout l'été. D'autant plus que Sylvia et Dominique ont été rejointes par Catherine et Béatrice, ce qui fait une belle équipe.

Vous ne trouverez donc porte close que trois semaines, du 28 juillet au 17 août. Rappelons les horaires : le mercredi de 14h45 à 16h45 et le samedi de 10h à 11h30.

La réservation de livres en ligne sur le site du Réseau des bibliothèques et médiathèques du Pays houdanais (reseauibli.fr) fonctionne aussi très bien et vous avez ainsi accès à l'ensemble des ouvrages des quatre communes qui ont déjà rejoint le réseau (Septeuil, Houdan, Bazainville et Boisssets). Avec votre carte d'inscription, vous pouvez d'ailleurs vous rendre indifféremment dans n'importe laquelle des bibliothèques pour l'emprunt et le retour des livres. Bonne lecture et bon été.



Septeuil Mag n°37 / Juillet 2025

Photo de couverture: @Stéphane Lanotte
Directeur de la publication: Dominique Rivière
Rédaction: Didier Dujardin, Corinne Ciboire,
Bérénice Luchier, Julien Rivière,
Jacques Favry,

Conception graphique: Sheep & Co
Impression: Exaprint - Tirage à 1100 ex
Diffusion: Équipe de bénévoles



Chères Septeuillaises,
chers Septeuillais,

Comme tous les ans, à l'approche de l'été, nous nous réjouissons car les vacances arrivent.

À Septeuil notre traditionnelle fête du 13 juillet sera au rendez-vous.

Elle commencera par le pot d'accueil servi par vos élus, puis le repas au stand restauration tenu par des bénévoles et bien sûr avec une animation musicale. Les enfants pourront participer à la retraite aux flambeaux sur l'itinéraire habituel et nous poursuivrons avec le feu d'artifices tiré sur la place de la Mairie.

Ensuite place au bal pour ceux qui veulent continuer à profiter de la soirée.

À la rentrée, le premier week-end de septembre, se tiendra le forum des associations organisé par la Mairie en partenariat avec les associations du village. Fin septembre la Foire à tout se déroulera dans le centre de Septeuil.

Comme vous avez pu le remarquer la campagne pour les municipales a commencé. Pour la plus grande partie des membres de la majorité nous poursuivons le mandat que vous nous avez confié en 2020 car nous avons encore du travail à accomplir.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et, pour ceux qui ne partent pas, nous espérons qu'ils pourront profiter quand même d'un repos propice à aborder la rentrée dans les meilleures conditions possibles

Bel été à Septeuil.

Votre Maire, Dominique RIVIÈRE

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS	2	COMMERCES & SERVICES	
ÉDITORIAL	3	Ouverture de la nouvelle pharmacie	14
ACTUALITÉ		Un nouvel audioprothésiste à la maison médicale	15
Sécurité routière, sécurité des biens et des personnes, des sujets toujours d'actualité	4	En visite chez XEFI	16
Les hébergements touristiques à Septeuil	6	Changement de propriétaire à la pizzeria	17
Comptes-rendus des conseils municipaux	7	Un nouveau rendez-vous de restauration ambulante	17
Expression de la minorité	8	VIE ASSOCIATIVE	18
Les enfants en visite chez les sapeurs-pompiers	8	SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	20
URBANISME	9	ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	4 ^{ème}
DOSSIER			
Le budget	10		

— Sécurité routière, sécurité des biens et des personnes, des sujets toujours d'actualité

Une trentaine de personnes étaient venues assister à la réunion publique sur la sécurité qui a eu lieu le 16 mai dernier à la mairie. Profitons-en pour saluer les élus de deux communes voisines qui étaient présents ; il est de plus en plus évident que la sécurité n'est plus un sujet que l'on peut traiter seul dans son coin. Pour présenter le sujet et répondre aux questions, le Maire, l'adjoint à la sécurité, plusieurs conseillers municipaux, deux gendarmes et le policier municipal étaient présents ce soir-là. Un certain nombre de messages avaient été reçus de la part d'habitants ou de collectifs d'habitants qui n'avaient pu être présents et ils ont été intégrés à la discussion.

Plutôt qu'un compte-rendu chronologique, nous vous proposons un résumé par sujets-traités et par quartiers. Les parties du texte en italique ont été ajoutées au compte-rendu en dehors de la réunion.

• Les Plains / Rue des Tilleuls / Rue de Versailles

Un collectif des Plains a remis une pétition pour qu'un « sens interdit sauf riverains » soit mis en place sur la côte et le dernier tronçon de la rue de Plains. La municipalité trouve cette proposition intéressante pour rendre la rue semi-piétonne et sécuriser le chemin vers le centre-ville en évitant de longer la départementale.

Des riverains de la rue des Tilleuls demandent que leur rue devienne un sens unique. L'adjoint à la sécurité rappelle qu'il s'est déjà exprimé sur les réseaux sociaux et que lors de la construction du lotissement, les usagers pourront traverser par la rue centrale des nouvelles constructions et donc ne plus longer la départementale. Les riverains demandent quand ils auront cette possibilité. La municipalité répond qu'il y a toujours un procès en cours et qu'il est probable que les deux propriétaires concernés ne feront rien tant qu'il leur restera des possibilités de recours.

Des trottoirs existent rue de Versailles, mais pas du côté des Plains/rue des Tilleuls, surtout pour rejoindre l'arrêt de bus. Il ne serait pas raisonnable de réaliser maintenant des trottoirs qui risqueraient d'être détruits lors de la construction du lotissement. Par contre, nous étudions la possibilité de mettre en place des barrières ou des « potelets » le long de ce trajet en profitant de la « subvention des amendes de police ». C'est ce dispositif qui a déjà financé les « feux intelligents » de cette rue.

• Rue de Houdan

Le collectif ne souhaite pas que l'on remplace les stops par des « cédez le passage ». Les chiffres des relevés de vitesse montrent que pour les véhicules entrants, 79% sont en dessous de 50 km/h et 71,07% pour les véhicules sortants.

	2018	2018	2022-2023	2022-2023	2024-2025	2024-2025
<=30 km/h	8,52%	6,40%	8,93%	5,68%	28,13%	16,62%
31-40 km/h	30,10%	19,28%	21,97%	17,25%	20,92%	19,69%
31-40 km/h	39,02%	41,64%	39,82%	39,38%	29,99%	34,76%
31-40 km/h	16,71%	24,86%	21,35%	27,58%	15,56%	21,41%
31-40 km/h	4,73%	6,71%	6,71%	8,62%	4,66%	6,42%
31-40 km/h	0,91%	1,10%	1,23%	1,49%	0,74%	1,10%

En fond blanc les véhicules entrants et en fond rose les véhicules sortants, les résultats des infrastructures sont visibles sur les deux dernières colonnes (année d'installation).

• Allée de la Coussaye

Une caméra va être installée sur le parking afin de prévenir les vols au cimetière et de garantir la sécurité. Le mât et une partie du matériel sont financés par Towercast, qui nous donne en outre l'autorisation d'utiliser l'antenne pour le relais de nos caméras.

Pour ce qui concerne le démontage de l'ancienne antenne TDF, ce prestataire devrait à présent migrer ses modules et payer la location de l'emplacement à Towercast. Bien que le bail soit échu, TDF nous dit être toujours en consultation avec ses avocats. Pour être conforme au PLU, nous avons bien indiqué que les modules téléphoniques doivent être installés hors des quartiers pavillonnaires.

• Réfections de voirie

La municipalité a reçu du Président du département un courrier indiquant que les finances étaient au plus bas et que les subventions aux communes seraient bloquées, notamment le « triennal voirie ». Or c'est grâce à cette subvention que nous pouvons refaire les routes et les trottoirs. L'élu de Rosay présent dans la salle, qui est également membre de la commission des routes et responsable pour le nord de la CCPH, confirme cette tendance. 2025 sera donc malheureusement une année « blanche » et en 2026 ne seront traités que les cas les plus urgents. Nous gardons évidemment en attente pour une période plus favorable le dossier de certaines rues et en priorité celui de la place de la mairie et de la rue Contamine.

Sécurité routière, sécurité des biens et des personnes, — des sujets toujours d'actualité

• Caméras de surveillance

Le parc vieillissant va être remplacé et trois nouvelles caméras seront installées, rue de Houdan, allée de la Coussaye et au carrefour des rues de Versailles, de l'Yveline et Fernand Bréan.

• Délinquance

Les gendarmes indiquent les chiffres de la délinquance à Septeuil : aucun cambriolage, ni vol de voiture et pour les faits de destruction et de dégradation, on passe de six l'année dernière à un seul cette année. Septeuil reste un secteur calme, avec une baisse de la délinquance sur les 14 ans d'expérience et de présence de la compagnie de gendarmerie de Septeuil/Guerville.

Les gendarmes rappellent que le problème de la sécurité routière ne vient pas des infrastructures que met en place la municipalité, mais plutôt « de la personne entre les pédales et l'appui-tête du véhicule ». Un véhicule banalisé qui « flashe » les contrevenants est toujours en maraude, comme il avait été indiqué à la réunion précédente.

Pour les gendarmes, la baisse de la délinquance est la conjonction de plusieurs facteurs, aussi bien leur présence visible que la mise en place des caméras.

• Rue de Mantes

Une riveraine intervient pour dire que malgré l'investissement de la commune, elle ne constate pas de résultats, voire plutôt une augmentation des nuisances par les klaxons et les accidents.

Pourtant, le relevé de vitesse dans cette rue montre qu'aujourd'hui, 78% des véhicules entrants et 59,6% des véhicules sortants roulent à moins de 50 km/h.

	2018-2019	2018-2019	2021-2022	2021-2022	2022-2023	2022-2023	2025	2025
<=30 km/h	2%	1,25%	2,14%	1,25%	5,27%	1,34%	18,56%	5,28%
31-40 km/h	15,47%	5,30%	13,35%	4,97%	14,51%	5,99%	25,52%	17,31%
41-50 km/h	44,08%	29,18%	40,55%	27,49%	36,08%	30,09%	34,15%	37,01%
51-60 km/h	24,94%	37,31%	28,01%	38,24%	29,18%	38%	16,15%	27,33%
61-70 km/h	10,49%	20,08%	12,25%	20,74%	11,65%	18,58%	4,42%	9,91%
71 km/h & +	3,02%	6,87%	3,70%	7,31%	3,31%	6%	1,20%	3,17%

Pour ce qui concerne l'accident survenu en octobre dernier à cette entrée de Septeuil, la municipalité a pris contact avec la victime. Il s'agissait d'une personne qui s'est endormie au volant, donc rien à voir avec une vitesse excessive ou des infrastructures dangereuses. Les deux parties ont fait un constat à l'amiable.

Une question est posée sur le sens de circulation, estimé « contraire au code de la route ». La municipalité et la gendarmerie confirment que ce qui fait foi, ce sont les panneaux et le marquage au sol, donc il n'y a rien de contraire au code de la route ou d'illégal. Par cet aménagement, la municipalité a voulu faire ralentir les véhicules qui entrent dans la commune, ce qui est tout à fait logique pour les gendarmes qui rappellent que les véhicules entrants ont plus de risque de rencontrer des piétons. Mais il semble aussi que beaucoup d'automobilistes ne savent pas lire les panneaux ou ne les comprennent pas...

Une troisième chicane a été évoquée lors des échanges avec le collectif et la municipalité a répondu que cette création était en attente. Le conseiller d'opposition préférerait que la somme consacrée à la mise en place de cette chicane soit utilisée ailleurs. Le maire rappelle que ces réunions ne sont pas faites pour mettre en concurrence les quartiers entre eux ou un projet contre un autre ; la sécurité doit être globale et chaque cas est étudié.

• Les Bilheux

Une réunion entre le département, la région et la commune est prévue le 10 juillet prochain pour l'aménagement du bus de l'A14. Par la même occasion, une demande de sécurisation de la départementale D983 sera déposée. En effet, nous avons remarqué que beaucoup de piétons traversaient la D983 au lieu d'utiliser le tunnel qui leur occasionne un détour de plus de 600 mètres. Nous allons donc demander la création d'un carrefour à feux.

Les chiffres des relevés de vitesse indiquent que pour les véhicules entrants (Courgent vers site archéologique) 75,22% sont en dessous de 60 km/h et ce chiffre passe à 82,62% pour les véhicules circulant dans l'autre sens.

• Rue de Saint Corentin

Le relevé de vitesse n'avait pas pu être présenté au moment de la réunion, pour des problèmes techniques. Il a été ajouté par la suite à ce compte-rendu. Les chiffres des relevés de vitesse donnent : pour les véhicules entrants 97,39% en dessous de 50 km/h et 96,43% pour les véhicules sortants (sens cimetière vers gendarmerie).

— Sécurité routière, sécurité des biens et des personnes, des sujets toujours d'actualité

• Rue de Saint Corentin (suite)

Une riveraine craint une augmentation de la circulation due aux logements sociaux. L'adjoint à la sécurité répond que c'est effectivement inévitable, mais que pour aller à l'école par exemple, il est sans doute plus rapide de le faire à pied par les petits chemins sécurisés. Bien sûr, ce n'est pas applicable pour les parents qui déposent leurs enfants avant d'aller au travail. Un comparatif avant / après sera fait avec le radar pédagogique (vitesse et nombre).

• Le stationnement

Des places minutes ont été créées rue Contamine et rue Maurice Cleret. Pour ce qui concerne le parking de la place de la mairie, le triennal voirie étant bloqué, comme nous le disions plus haut, la réfection est en attente (« village d'avenir »). En attendant, le service technique devrait rafraîchir le marquage des lignes sur le parking. Quant au parking prévu rue Maurice Cleret, le projet est toujours bloqué par le procès contre le PLU.

Les gendarmes et le policier municipal veillent au contrôle des véhicules en stationnement abusif ou aux épaves laissées sur la voie publique.

• Accidents sur la voie publique

Selon les chiffres de la gendarmerie, sur la même période par rapport à l'année dernière, un seul accident corporel a été à déplorer, tandis que les accidents de circulation routière sont passés de onze à huit.

— Les hébergements touristiques à Septeuil



S'évader, flâner, s'accorder une pause détente ou loisir, recevoir des amis en toute sérénité, c'est possible dans notre commune grâce aux différents types d'hébergements touristiques qui se sont ouverts ces derniers temps.

Mais pourquoi Septeuil attire-t-il autant de visiteurs ?

Nous, les habitants, nous ne voyons plus forcément que notre village représente un site touristique yvelinois réputé, historique et culturel, idéalement placé dans un cadre champêtre. Sa situation géographique permet un accès facile pour découvrir des lieux d'exception comme les châteaux d'Anet, Thoiry, Versailles, Saint Germain en Laye,

les sites de Giverny, Monnet mais nous offre aussi l'opportunité de balades pédestres, équestres ou à vélo dans les charmants villages alentours.

Septeuil attire donc de plus en plus de touristes de tous les horizons, de toutes les nationalités, jusqu'à l'autre bout du monde, en quête de s'offrir une bulle d'évasion, une escapade campagnarde et gourmande, un week-end romantique. Certains viennent visiter notre région, d'autres y séjournent pour retrouver leur famille, leurs amis, ou pour célébrer un événement (mariage, baptême, communion...). Riche de ses commodités, Septeuil accueille également des actifs en déplacement pour leur travail et recherchant le calme et la nature.

Au fur et à mesure des années, le mode d'hébergement a évolué et la demande a largement augmenté. A ce jour, on compte une dizaine d'hébergements sur notre commune répondant ainsi aux besoins de cette clientèle.

Chambres d'hôtes, gîtes et Airbnb ont le vent en poupe dans notre village.

Ainsi, suivant le type d'hébergement choisi, il est possible de louer à la nuitée, au week-end ou pour un séjour de plus longue durée, avec formule petits déjeuners et dîners suivant les prestataires.

Si vous souhaitez faire un petit tour de ces hôtes qui accueillent avec passion et convivialité, vous pouvez les retrouver sur internet, sur des sites comme Airbnb, Le petit futé, Booking.com, cybevasion, le guide du routard ou sur le site internet de l'office de tourisme du pays houdanais, suivant leur référencement.

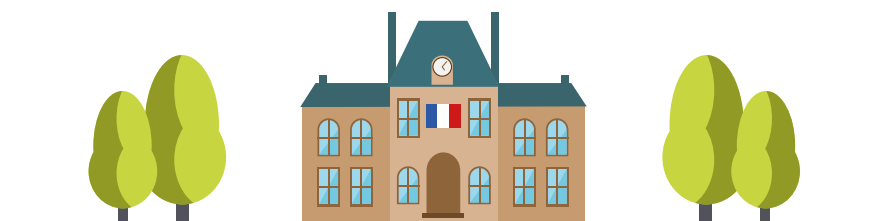
Comptes-rendus des Conseils Municipaux —

Séance du 28 novembre 2024

- Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation réalisé par la MAIF dans le cadre du sinistre survenu le 20 mars 2024 (choc de véhicule à moteur sur aménagement de voirie)
- Décision du Maire d'autoriser le virement de 2500€ du compte 2088 chapitre 20 au compte 10226 chapitre 10
- Décision du Maire de louer le logement communal situé 1 bis Côte Guépin, en l'état, au tarif en vigueur (délibération n°2023-40 du 14 décembre 2023) à Madame Rolande Raffo
- Décision du Maire d'accepter le décompte d'indemnisation réalisé par la SM ACL dans le cadre du sinistre survenu le 24 janvier 2022 (choc de véhicule à moteur contre plot béton rue Fernand Bréan)
- Création de deux postes permanents à temps non complet dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux
- Création d'un poste permanent à temps non complet dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux
- Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) pour la filière police
- Décision modificative N°1 du budget commune
- Adhésion au groupement de commandes du CIG Grande Couronne pour les assurances cyber-risques, pour la période 2026-2029
- Approbation de l'adhésion de la commune de Bazoches sur Guyonne au SEY pour la compétence électricité
- Avis favorable sur le projet de Plan des Mobilités en Ile de France arrêté par le Conseil Régional
- Présentation du rapport d'activité 2024 du SEY
- Questions de Monsieur Philippe Ozilou, conseiller municipal d'opposition

Séance du 19 décembre 2024

- Décision du Maire de majorer de 1000€ la provision pour créances douteuses
- Décision du Maire de signer un contrat de mise à disposition et de vidage de bennes avec la société SEPUR à Thiverval-Grignon
- Prise en compte de la contre-valeur de la redevance de l'Agence de l'eau pour la performance des réseaux d'eau potable, pour l'année 2025
- Prise en compte de la contre-valeur de la redevance de l'Agence de l'eau pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, pour l'année 2025
- Autorisation pour l'engagement des dépenses en section d'investissement, avant le vote du budget commune
- Autorisation pour l'engagement des dépenses en section d'investissement, avant le vote du budget eau et assainissement
- Approbation de l'avenant N°2 à la convention de fourniture d'eau en gros entre la commune de Septeuil et le SIRYAE
- Acquisition de la parcelle cadastrée ZB 667 située route de Saint Corentin
- Questions de Madame Marie-Anne Tachon, conseillère municipale d'opposition
- Remarques de Monsieur le Maire sur les questions de Monsieur Philippe Ozilou, conseiller municipal d'opposition



— Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Expression de la minorité au conseil municipal

Septeuil mérite mieux !

En tant qu'élus de l'opposition, nous nous engageons à représenter celles et ceux qui ne se reconnaissent pas dans les choix actuels de l'équipe municipale. Depuis plusieurs années, nous avons alerté sur divers dysfonctionnements, désormais constatés par de nombreux Septeuillais :

- **Une gestion de plus en plus opaque** : Les décisions sont prises à huis clos, en famille, sans consultation ni information du conseil municipal. Nos questions sont éludées, les réponses sont souvent vagues, erronées, voire sarcastiques et dénigrantes à notre égard.
- **Un projet de halle sportive à plus de 850 000 euros imposé sans concertation** : Ce projet interroge sur les priorités de la commune et son financement. Alors que de nombreux besoins essentiels restent sans réponse et que le centre se dégrade, cette halle, conçue sans réelle implication des usagers ni des habitants, risque de devenir le symbole d'une politique municipale déconnectée des réels besoins des Septeuillais. Plus de 850 000 euros pour couvrir un terrain de tennis, sans chauffage, sans vestiaires ni sanitaires, sans parking, sans places assises : nous sommes très loin du « mini-gymnase » promis depuis 2020.
- **Un déficit d'écoute et de dialogue** : Les sollicitations restent sans réponse, des courriers recommandés ne sont pas traités, et certains habitants se retrouvent même bloqués sur la page Facebook officielle de la mairie – une pratique contraire à l'esprit de la démocratie locale. Rappelons-le : discriminer l'accès à l'information publique est illégal.

Pourtant, **Septeuil a tout pour réussir** : des commerçants engagés, une vie associative vivante, une école dynamique, un cadre de vie préservé. Ce qui manque, c'est une vision politique claire, tournée vers l'intérêt général, la transparence et la participation citoyenne – et non vers la gestion privatisée d'une commune comme une affaire familiale.

Nous continuerons à proposer, à alerter, à être présents sur le terrain, à votre écoute. Parce que nous croyons profondément que **Septeuil mérite mieux**.

— Les enfants en visite chez les sapeurs-pompiers

Les pompiers du centre de secours Raoul Moulin sont toujours heureux d'accueillir les enfants des écoles, de leur faire visiter le centre et de répondre à leurs questions. Les élèves des classes de l'école élémentaire y ont même fait un pique-nique sur le thème « pique-nique sans déchet ». Et début juin, c'était le tour des tout petits, avec leurs assistantes maternelles.



DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

- DP 078 591 24 M 0068 : Julien Grillon - remplacement de la porte et des fenêtres, 8 Les Bilheux - accordé avec prescriptions le 6/12/24
- DP 078 591 24 M 0069 : Lise-Anne Stoffel - ravalement de façade avec isolation, 31 Rue des Peupliers - accordé le 27/11/24
- DP 078 591 24 M 0070 : Nadine Martel - ravalement de façade sur cour, 2 cour aux Fleurs - accordé le 10/12/24
- DP 078 591 24 M 0071 : Alain Fournier - ravalement de la façade sur rue, 44 Rue de Mantes - accordé avec prescriptions le 7/1/25
- DP 078 591 24 M 0072 : Indivision Arnone-Demoy Hervé par Foncier Experts, 46-48 Route de Mantes - accordé le 30/12/24
- DP 078 591 24 M 0073 : Frédéric Maldant - réfection de la clôture sur le chemin vert à l'identique et changement de la porte d'entrée, 10 Rue des Tilleuls - accordé le 27/12/24
- DP 078 591 25 M 0001 : Matthew Bruneau - remplacement de trois fenêtres et une porte-fenêtre, 49 Rue des Peupliers accordé le 8/1/25
- DP 078 591 25 M 0003 : CFMM HOLDING MENEYROL - création d'une annexe de jardin, 38 Rue de Houdan - accordé le 21/1/25
- DP 078 591 25 M 0004 : Jean-Michel Garnier - réfection du lavoir à l'identique, 1 Rue de Houdan - accordé le 29/1/25
- DP 078 591 25 M 0005 : Gaëlle Coant - remplacement des fenêtres de toit existantes, remplacement des fenêtres simple vitrage, réouverture d'une fenêtre en façade, 4 Rue de l'Yveline - accordé le 6/2/25
- DP 078 591 25 M 0007 : Michel Coquet - remplacement du portail, 104 Route de Saint Corentin - accordé le 6/3/25
- DP 078 591 25 M 0008 : Catherine Aubry - ajout de deux fenêtres de toit, remplacement des fenêtres, 4 Sente du Moulin accordé le 7/3/25
- DP 078 591 25 M 0009 : Virginie Corbin - réfection de la toiture, 3 Rue Georges Duhamel - accordé le 26/3/25
- DP 078 591 25 M 0010 : Mairie de Septeuil, 9 rue de Houdan - accordé le 3/4/25
- DP 078 591 25 M 0011 : SCMP Michel Raabe - déplacement de l'entrée du terrain, construction de murs de soutènement, création d'une rampe d'accès au terrain supérieur, 27 Rue de l'Yveline - accordé le 14/4/25
- DP 078 591 25 M 0012 : Blandine Gravereau - réfection du mur de la grange à l'identique des autres murs de clôture, 8 Les Plains - accordé le 8/4/25
- DP 078 591 25 M 0013 : Nicolas Legasse - remplacement de la clôture par des panneaux rigides pré-soudés verts 1m80 34 Rue de Houdan - accordé le 23/4/25
- DP 078 591 25 M 0014 : Charles-Alexandre Vallée - création de trois fenêtres de toit, 4 Allée des Cormiers - accordé le 5/5/25
- DP 078 591 25 M 0016 : Serge Dubois - mise en place d'un carport sur un parking existant, 29 Rue de Versailles - accordé le 20/5/25

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

- PC 078 591 24 M 0001 : Fernando Sousa Mota - construction d'une maison individuelle, 50 Rue de Mantes - accordé avec prescriptions le 17/4/24
- PC 078 591 24 M 0002 : Valentin Jouet - construction d'un garage, 10 Rue de la Sablonnière - accordé le 16/4/24
- PC 078 591 24 M 0003 : Kevin Lino - construction d'une maison individuelle, 6 Rue des Plains - accordé avec prescriptions le 5/6/24
- PC 078 591 24 M 0004 : Mairie de Septeuil - construction d'une salle multisports sur l'emplacement d'un terrain de tennis existant, 38 Rue de Houdan - accordé avec prescriptions le 19/12/24
- PC 078 591 24 M 0005 : Alaksandar Radovic - démolition de la véranda, construction d'une extension, création d'un portail, rue des Plains - accordé le 7/1/25
- PC 078 591 24 M 0005-m01 : Alaksandar Radovic - démolition de la véranda, construction d'une extension, création d'un portail, rue des Plains - accordé le 25/3/25
- PC 078 591 25 M 0001 : Daniel Maronne - transformation d'une partie d'une grange existante en 2 appartements, pose de fenêtre de toit, modification des façades, Bois de la garenne - accordé le 11/3/25
- PD 078 591 24 M 0001 : Arthur Duplaa - démolition du couloir entre la maison et le garage, 17 Rue de Mantes - accordé le 15/4/24
- PD 078 591 25 M 0001 : Vincent Lecointe, 23 Rue Fernand Bréan - accordé le 25/4/25

— Le budget

Commençons par un petit rappel : tous les procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés sont consultables sur simple demande en mairie. Une note explicative pour le budget Commune est disponible sur le site internet de la Mairie (avec les délibérations du Conseil Municipal) ; bien qu'elle soit reprise en partie ici, cette note en détaille certains aspects.

Petit rappel sur les principes du budget communal

Notre commune gère deux grands budgets :

- **Le budget Eau et Assainissement** : il représente l'ensemble du réseau d'eau de notre commune, et permet de collecter les taxes liées à l'eau ainsi que d'effectuer les travaux nécessaires sur ce réseau d'eau
- **Le budget Commune** : il concerne toutes les autres dépenses et recettes de la Mairie

Ces budgets sont eux-mêmes découpés en deux grandes sections :

- **Le fonctionnement** (ou l'exploitation) : ce sont toutes les dépenses et recettes courantes, qui ne correspondent pas à du patrimoine. Par exemple, les recettes de fonctionnement sont les impôts locaux, les taxes perçues ou encore les locations de biens. Les dépenses de fonctionnement comprennent les assurances, les lignes téléphoniques, les achats de petit matériel ou encore les cotisations et les salaires
- **L'investissement** : ce sont toutes les dépenses et recettes qui touchent au patrimoine de la commune, comme par exemple la cantine qui vient d'être construite.

Chaque année, aux environs du mois de mars, le Conseil Municipal se réunit pour valider les comptes de l'année précédente et voter le budget de la nouvelle année. Voici donc un petit récapitulatif des budgets votés en cette année 2025.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Cette entité, travaillant au sein des locaux de la Mairie mais avec son propre conseil d'administration, possède aussi son propre budget. Les membres du Conseil d'Administration (élus de la municipalité de tous bords, bénévoles représentants des instances de l'aide sociale) votent ce budget en toute autonomie.

Le seul contributeur au budget du CCAS est la municipalité.

Les dépenses sont toutes liées soit au fonctionnement de la structure (achats de matériel, assurances), soit aux missions qu'elle rend (soutien aux personnes en difficulté, activités contre l'isolement, etc.)

Budget Commune

Déroulement de l'année 2024 et résultat

	FONCTIONNEMENT	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024	TENDANCE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES
	Recettes	1 805 886,68	2 059 600,22	2 142 045,39	En hausse (Impôts, Services facturés, Locations, etc.)
	Dépenses	1 516 492,76	1 629 760,86	1 758 984,84	En hausse (salaires, charges, etc.)
	Résultat de l'année	289 393,92	429 839,36	383 060,55	Stable
(1)	Report de l'année N-1	1 191 855,21	1 285 715,35	1 380 028,59	En hausse
	Reste à réaliser	0	0		
(1)	Résultat de clôture (avant affectation du résultat sur l'année suivante)	1 481 249,13	1 715 554,71	1 763 089,14	En hausse

(1) Pourquoi ces deux valeurs diffèrent entre l'année N et N-1 ? Elles devraient être identiques.

La commune n'ayant pas le droit de posséder de compte épargne, elle ne « capitalise » pas ses excédents ou ne rembourse pas ses déficits, mais elle les reporte d'année en année. On doit donc affecter les résultats de l'année N-1 dans le budget primitif de l'année N, de la manière suivante :

- Le déficit de la section d'investissement est reporté tel quel en dépense d'investissement pour l'année N
- L'excédent de fonctionnement va venir combler ce déficit :
 - soit au plus proche, et le reste est reporté tel quel en recette de fonctionnement pour l'année N
 - soit en « capitalisant » de l'excédent de fonctionnement (c'est à dire qu'on considère que cet argent est maintenant définitivement destiné à faire de l'investissement).

Notre commune préfère la première solution car elle permet plus de flexibilité.

Cette affectation du résultat grève donc une partie du résultat de clôture de la section de fonctionnement l'année suivante, d'où l'écart constaté.

	INVESTISSEMENT	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024	TENDANCE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES
	Recettes	394 163,31	572 742,04	859 136,21	Dépend des projets et des subventions
	Dépenses	306 571,16	706 594,45	577 862,78	
	Résultat de l'année	87 592,15	-133 852,41	281 273,43	
(2)	Report de l'année N-1	-292 470,95	-201 673,71	-335 526,12	
	Reste à réaliser	0	0	69 680,74	
(2)	Résultat de clôture	-204 878,80	-335 526,12	- 54 252,69	

(2) Pourquoi la section d'investissement est si souvent négative ? Est-ce normal ?

Oui ! Concrètement, la commune touche la majorité de ses recettes (impôts, dotations, services rendus) dans la section de fonctionnement. La section d'investissement n'a que trois sources de revenus :

- Les subventions accordées pour des travaux spécifiques (et qui ne sont en général versées qu'une fois les travaux terminés, donc parfois avec plusieurs années de décalage par rapport au début des travaux)
- Les emprunts (qu'on limite au strict nécessaire)
- Le virement de la section de fonctionnement : une fois que le fonctionnement de la mairie est assuré, tout argent supplémentaire disponible dans la section peut être « pré-transféré » à l'investissement. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement. Mais ce virement ne se fait pas réellement, ce n'est qu'une « réservation » de l'argent. Au final, lors de la clôture, on ignore ce virement et on regarde l'argent réellement présent à l'instant T dans la section.

Les grands chantiers de l'année 2024 ont été les suivants :

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	MONTANT
Remplacement des fenêtres de l'école maternelle	61 916,40€
Extension du réseau d'eaux pluviales Rue Contamine	36 560,95€
Remplacement d'une chaudière au Château de la Garenne	35 307,18€
(Reste financier de travaux des années précédentes) Travaux sur la charpente de l'église	15 000,00€
Restauration d'une verrière de l'église	11 673,52€
Remplacement de fenêtres et de la porte latérale de la Mairie	10 296,00€
Pose d'un radar pédagogique à l'entrée de Septeuil	6 659,99€
Remplacement de velux dans un des logements de la commune	5 124,96€
Remplacement de caméras	4 537,76€
Aménagement PMR du trottoir/arrêt de bus place de la Mairie	3 535,00€
Remplacement d'équipements informatiques et maintenances informatiques	11 367,80€
Terrain de pétanque	2 394,57€
Remplacement d'extincteurs	1 265,64€

Prévisions de l'année 2025

Pour le détail, n'hésitez pas à consulter les notes explicatives qui ont été publiées, mais voici les principaux points prévus cette année :

Côté fonctionnement, une petite embellie : la crise des énergies se calme et nous permet de retourner à un niveau de dépenses plus raisonnable. De même, sur les contrats passés par la mairie auprès de prestataire, les réévaluations annuelles retombent dans les normes (avec une prévision à 5% d'augmentation par sécurité lorsque toutes les données n'ont pas pu nous être fournies à temps).

— Le budget

Côté investissement, voici les travaux prévus sur cette année financière :

OPÉRATION	TITRE	MONTANT TTC	SUBVENTION PRÉVUE	RESTE À CHARGE MAIRIE TTC
10006	Création d'une salle multisport en couvrant un terrain de tennis	800 000 (travaux) 35 000€ (études)	Région : 97 763,70€ Département : 156 274€	579 538,50€
10003	Isolation des murs de l'école	115 958,60€	Région (pour divers travaux énergétiques dont une partie réalisée en 2024) : 128 245,60€ reste à recevoir	Sans objet
10003	Réfection de la toiture de l'école	153 507,66€		
10003	Réfection du logement de l'école (isolation, peinture, menuiseries)	72 311,67€		
10004	Château de la Garenne Remplacement de menuiseries	23 832€		
10002	CCAS et RDC Mairie Remplacement de menuiseries et peintures	29 324,64€		
10001	Nouvelle épareuse	29 142€		
10001	Remplacement candélabres	14 490,82€		
10001	Réfection coffret électrique stade/fête forraine	27 936€		
10002	Rachat du 1 ^{er} étage de la nouvelle pharmacie pour création cabinets	132 000€ + frais de notaire		

Budget Eau et Assainissement

Déroulement de l'année 2024 et résultat

FONCTIONNEMENT	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024	TENDANCE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES
Recettes	156 100,98	237 898,32	236 561,80	Stable
Dépenses	263 153,23	255 041,92	249 530,77	Stable
Résultat de l'année	- 107 052,25	-17 143,60	- 12 968,97	
Report de l'année N-1	299 842,48	192 790,23	175 646,63	
Reste à réaliser	0	0	0	
Résultat de clôture (avant affectation du résultat sur l'année suivante)	192 790,23	175 646,63	162 677,66	Stable

INVESTISSEMENT	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024	TENDANCE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES
Recettes	239 255,69	237 898,32	246 101,22	Dépend des projets et des subventions
Dépenses	191 632,78	226 581,19	188 705,86	
Résultat de l'année	47 622,91	51 156,17	57 396,36	
Report de l'année N-1	47 305,35	94 928,26	146 084,43	
Reste à réaliser	0	0	0	
Résultat de clôture	94 928,26	146 084,43	203 479,79	

Le budget —

Sur l'année 2024, les principales dépenses ont été liées à des travaux de maintenance des équipements et à des réfections de réseau.

Prévisions de l'année 2025

Pour le détail, n'hésitez pas à consulter les notes explicatives qui ont été publiées, mais voici les principaux points prévus cette année :

Sur le budget Eau et Assainissement, le principal chantier est de réaliser les travaux identifiés par notre Schéma Directeur d'Assainissement. Sur cette année, nous déclenchons le premier lot de travaux identifiés comme prioritaires.



MATHIEU GUILLOUX
06 79 47 64 68

Création et entretien parcs & jardins

Pose de clôtures

Engazonnement - Plantations - Taille - Tonte
Abattage - Élagage - Rogneuse de souche

Yvelines (78)
& départements limitrophes

06 79 47 64 68
mghaiesjardins@gmail.com



— Ouverture de la nouvelle pharmacie



Le 5 mai dernier s'est produit un événement qui était fort attendu à Septeuil et aussi aux alentours. Il s'agit de l'ouverture des nouveaux locaux de la pharmacie, rue Contamine.

Dès son installation en 2018, Madame Estelle Laderrière, la pharmacienne, savait qu'elle ne pourrait pas rester indéfiniment dans les locaux qu'elle louait. Trop petits, mal adaptés à l'activité, ils étaient en outre impossibles à adapter aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le projet de construire une nouvelle pharmacie a donc germé rapidement, mais s'est avéré très long à mettre en œuvre, avec la difficulté de trouver un terrain suffisamment proche du centre, ainsi que la période d'inactivité forcée due au Covid. Et puis un accord s'est conclu avec la mairie, qui pouvait céder un terrain entre le foyer rural et l'ancienne poste, mais qui demandait en contrepartie que deux cabinets médicaux soient construits en même temps et revendus à la commune pour le prix qu'avait coûté le terrain. Donc marché profitable pour les deux partenaires et les travaux ont pu vraiment commencer en 2022. Vous avez pu en suivre toutes les étapes.

La nouvelle pharmacie est vaste, lumineuse ; elle dispose de nombreux locaux destinés à recevoir les patients en consultation particulière, ainsi que de places de stationnement réservées. Les clients sont très satisfaits et ont adressé de nombreux compliments à l'équipe (ce qui est bien agréable, nous confie la pharmacienne).

Pour parler plus en détail des locaux, une grande surface est à présent disponible pour la parapharmacie, en libre service. Une vaste vitrine permet de présenter du matériel médical. Trois petites pièces permettent de recevoir en toute discrétion pour des vaccinations, des prises de mesure de matériel orthopédique (la pharmacienne pos-

sède aussi un diplôme dans cette spécialité), des tests ou l'administration des premiers soins. Il a été prévu également une salle de repos pour l'équipe, un local pour les infirmières de passage, une salle pour la personne qui assure les gardes, un local pour les préparations et une réserve. L'étage est en grande partie occupé par le robot de gestion des stocks. Cet imposant automate reçoit les livraisons de médicaments en vrac sur son tapis roulant, les scanne, les trie et les range sur ses étagères. Ensuite, à la demande de la pharmacienne qui traite l'ordonnance du patient au comptoir, les médicaments lui sont délivrés via un toboggan. On conçoit les avantages : moins de déplacements pour le personnel, moins d'attente pour le client, pas de risques d'erreurs et gestion des stocks automatisée (et en plus, le robot est toujours de bonne humeur). Les cabinets médicaux ne sont pas encore occupés, c'est la mairie qui s'occupe de leur chercher des occupants, soit permanents, soit en tournée certains jours de la semaine. Vous avez sans doute entendu dans l'actualité que ce n'est pas chose facile en ce moment...

Parmi les services proposés, citons les vaccinations bien sûr, les tests de détection d'angines bactériennes et d'infections urinaires, la fourniture de matériel médical et orthopédique, l'homéopathie, l'aromathérapie, la phytothérapie, la micronutrition. Nos compagnons ne sont pas oubliés et vous pouvez aussi venir vous procurer leurs produits vétérinaires.

La place réservée aux pharmacies dans le système de santé est en pleine évolution et on entend régulièrement parler de nouvelles tâches qui pourraient leur être confiées pour pallier le manque de médecins. Ainsi la pharmacie de Septeuil propose des *entretiens pharmaceutiques*. Il s'agit de prestations remboursées par la sécurité sociale, pour

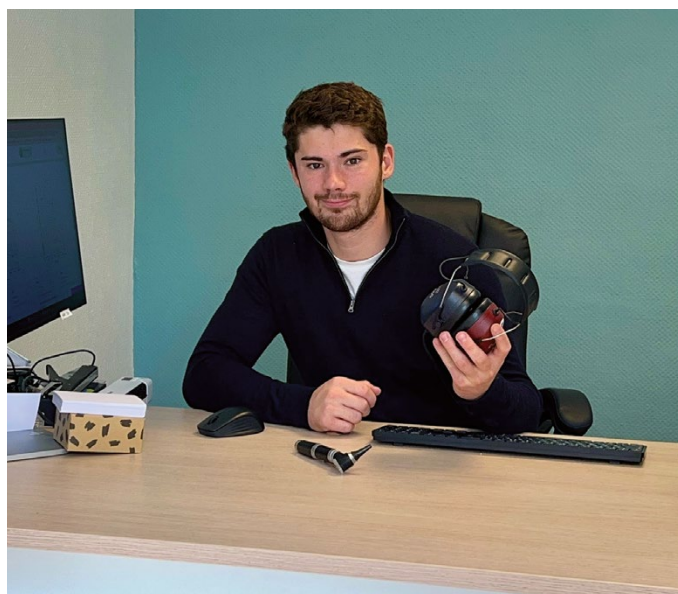
accompagner et conseiller les patients souffrant de maladies chroniques. On peut ainsi s'assurer que le traitement est bien compris, les médicaments correctement pris et s'il y a des effets secondaires. Cela concerne par exemple les personnes âgées souffrant de plusieurs pathologies, les traitements anticancéreux à domicile, la prise d'anti-coagulants ou encore le traitement de l'asthme. Plusieurs entretiens par an peuvent ainsi avoir lieu à la pharmacie et ils permettent une amélioration de la prise en charge des patients, par une meilleure compréhension des traitements et de leurs effets.

Il est prévu aussi de proposer bientôt des *bilans de prévention*. Ce temps d'échange avec le pharmacien, lui aussi remboursé par la sécurité sociale, permet de faire un point sur vos habitudes de vie, d'identifier les facteurs de risques de maladies chroniques, et de vérifier que vous êtes à jour sur les tests de dépistage et les rappels de vaccinations.

L'équipe de la pharmacie se compose des trois pharmaciennes : Estelle, Jenny et Claude et de trois préparatrices : Christine, Coralie et Sophie. Et il n'est pas exclu qu'elle s'agrandisse pour vous proposer de nouveaux services.



Un nouvel audioprothésiste à la maison médicale —



Mr Delfosse, qui vous recevra dans son nouveau cabinet.

Vous avez peut-être remarqué qu'un nouveau professionnel s'était installé en mai à la maison médicale du château de la Garenne. Il s'agit d'un cabinet d'audioprothésiste, affilié au groupe Sensation Auditive, qui compte déjà une douzaine de cabinets, comme à Aneth ou Dreux, par exemple. Le fondateur du groupe, Fabien Bouger, a rassemblé depuis une quinzaine d'années dans son équipe des audioprothésistes indépendants qui ont à cœur d'offrir un service de proximité et sur mesure.

Si vous commencez à avoir des doutes sur vos facultés auditives, un test vous est proposé au cabinet et il débouchera éventuellement sur une consultation auprès d'un médecin ORL. Mais vous pouvez aussi bien sûr vous rendre directement chez l'ORL si vous avez plus que des doutes.

Lorsque vous serez muni de votre prescription pour un appareillage auditif, c'est là que Sensation Auditive va entreprendre de vous démontrer qu'il propose un service différent. Comme l'explique Fabien Bouger, le prix de la prestation est composé pour 60% du prix de l'appareil et pour 40% des rendez-vous de contrôle et de réglage. Et cette seconde partie aurait tendance à être négligée par certains concurrents qui proposent des prix un peu trop attractifs. En général, les appareils auditifs se situent dans une gamme tarifaire entre 950 € (classe 1) et 1.900 € (classe 2). La différence des tarifs se justifie par leur pouvoir à discriminer le signal dans un environnement sonore bruyant. La prescription des appareils se fait en fonction des besoins et du style de vie du patient et comme la durée d'utilisation d'un appareil est en moyenne de quatre ans, on comprend qu'il s'agit de faire le bon choix au départ. Deux gammes de produits vous sont systématiquement proposées, avec une période d'essai de plusieurs semaines, afin que vous puissiez prendre une décision en toute connaissance de cause, au niveau de la qualité d'audition, comme pour le reste à charge que vous aurez à fournir.

Une fois votre appareil auditif choisi, fourni et réglé, ce n'est pas la fin de l'aventure puisque vous allez rencontrer votre audioprothésiste régulièrement, en général trois fois par an, afin de suivre l'évolution de votre audition et de s'assurer que les réglages sont toujours bien adaptés, mais aussi de remplacer des pièces si nécessaire, comme les haut-parleurs.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le **02 32 30 64 36**, ou bien directement sur Doctolib. C'est uniquement sur rendez-vous et vous devriez en obtenir un en moins d'une semaine, c'est l'objectif de Sensation Auditive. Et il existe aussi un site www.sensation-auditive.com où vous trouverez des informations complémentaires.

— En visite chez XEFI



Avouez qu'en passant dans le haut de la route de Houdan, en face du tennis, vous vous êtes toujours demandé ce qu'il pouvait y avoir derrière ce grand portail avec la plaque OSI. Allez, c'est parti, visite guidée, on vous dit tout.

En surplomb de la pelouse bien entretenue, au milieu des chants d'oiseaux, une plaisante construction en bois pourrait laisser penser à une location de vacances. Mais ne vous y trompez pas, ici on travaille dur, même si c'est dans un cadre champêtre. Car nous sommes au siège de la société OSI, ou encore à l'agence XEFI Mantes la Jolie. C'est la même chose, on va vous expliquer.

La société Ouest Services Informatique a été créée en 2006 et elle est installée à Septeuil depuis 2017, dans un bâtiment neuf construit sur mesure fin 2016. En 2020, OSI rejoint le groupe XEFI et prend le nom d'agence de Mantes la Jolie. Pourquoi Mantes la Jolie et pas Septeuil ? Tout simplement parce que cela correspond à la zone d'intervention affectée à OSI au sein du groupe et que Mantes la Jolie est une agglomération un peu plus importante que Septeuil (eh oui, désolé). Dernière évolution : cette agence franchisée a changé de propriétaire en fin d'année dernière et le directeur actuel est Olivier Letellier.

Le groupe XEFI, créé en 1997, est spécialisé dans la fourniture de matériels informatiques et bureautiques et des services associés. Fonctionnant sur le principe des agences franchisées, il en compte 193 à l'heure où nous écrivons, réparties sur tout le territoire, mais aussi en outremer, en Suisse, en Belgique ou en Espagne, l'ensemble regroupant près de 2000 collaborateurs. Ses atouts sont la proximité et la rapidité d'intervention qui en découle. En outre, il est propriétaire de cinq Data Centers, argument appréciable pour proposer des solutions d'archivage et de sécurisation aux clients.

Pour revenir à l'agence de Septeuil, elle emploie cinq personnes au niveau technique et trois au service commercial.

Deux personnes sont en permanence disponibles pour la hot-line et deux autres sont généralement en intervention sur le terrain. La formation est aussi une valeur de l'entreprise et un apprenti est également intégré dans l'équipe.

Les clients sont principalement des PME, des TPE et des mairies, même si l'agence gère aussi depuis des années quelques fidèles « gros » clients. Comme nous l'avons dit plus haut, une zone géographique spécifique est attribuée à chaque agence, qui n'accepte donc les nouveaux clients qu'à l'intérieur de celle-ci. Si un client « extérieur » se présente, il est redirigé vers l'agence de référence, afin d'offrir au client relations de proximités, rapidité d'intervention et interlocuteurs qu'il connaît et qui ne changent pas.

Le service commence par la fourniture de matériel informatique et des logiciels adaptés aux besoins du client. Un partenariat avec HP permet de proposer des tarifs attractifs et des configurations homogènes. Ensuite, il faut sensibiliser le client à la nécessité de sécuriser ses données, ce qui ne va pas toujours de soi. Outre le fait que, dans le cadre du RGPD, sa responsabilité pénale peut être engagée, une intrusion dans le système peut paralyser l'entreprise. Dans tous les cas, cela coûte fort cher. XEFI propose donc des solutions de sauvegarde externalisée sur ses propres datacenters.

Les menaces liées à la sécurité sont encore souvent mal perçues. Les dirigeants d'une petite société peuvent penser qu'elle n'a rien qui puisse attirer les pirates, alors qu'au contraire elle est une victime très facile parce que mal protégée. Une question que leur posent souvent les commerciaux de XEFI dans ce cas est : « A combien estimez-vous le coût d'une journée d'interruption de travail ? ». Et les assurances sont également de plus en plus exigeantes sur la protection des réseaux informatiques pour accepter d'assurer les sociétés, argument supplémentaire.

Aujourd'hui, l'agence de Septeuil a besoin de se faire mieux connaître aux environs. Cela peut passer par la Communauté de Communes et son programme de soutien aux entreprises, mais aussi par vous qui nous lisez. Si vous connaissez des entreprises ou des collectivités locales qui ont des besoins dans ce domaine, n'hésitez pas à leur communiquer les coordonnées :



<https://agences.xefi.com/fr/ile-de-france/yvelines/septeuil/xefi-mantes-la-jolie-33>

38 Rue de Houdan - 78790 Septeuil - 01 82 21 82 20

Et enfin, si rejoindre l'équipe vous tente, vous verrez sur le site que le fondateur de XEFI, Sacha Rosenthal a créé une culture d'entreprise bien spécifique, avec de fréquentes rencontres entre collaborateurs et de nombreux événements sportifs pour promouvoir le bien-être en entreprise.

Changement de propriétaire à la pizzeria —



La pizzeria Pepito, place de Verdun, a changé de nom pour devenir Pizzeria Poeta. Mais les habitués n'ont pas été trop bousculés dans leurs habitudes, puisque c'est Christophe, l'ancien gérant, qui a repris l'établissement à son compte, avec son associé Jeremy.

Christophe avait d'abord travaillé à la pizzeria Pepito de Houdan, avant d'être encouragé en 2022 par son employeur à reprendre la gérance de celle de Septeuil. Lorsque le propriétaire de Pepito a décidé de se tourner vers de nouvelles activités, Christophe et Jeremy ont convenu de leur côté de poursuivre l'aventure septeuillaise. Après une remise à neuf de la décoration et quelques personnalisations à la carte et au choix des fournisseurs, Poeta nouvelle version a donc ouvert le 14 janvier dernier.

L'une des innovations est qu'en plus des pizzas à emporter, qui avaient déjà pas mal de succès, il est désormais possible de vous faire livrer des pizzas à domicile ou sur votre lieu de travail, midi ou soir, dans un rayon de huit kilomètres. Autre nouveauté qui est déjà appréciée de ceux qui travaillent aux alentours et qui avaient besoin d'une « cantine » pour le repas de midi : une formule menu est proposée à un prix tout à fait abordable.

La carte propose bien sûr surtout des pizzas, dont quelques nouveautés (la carnivoro ou la boursalino par exemple), mais aussi un bon choix de burgers gourmands, des pâtes, des paninis ou des salades. N'oublions pas les desserts maison, ce qui vous donnera l'occasion de poser la question « C'est quoi le tiramisu du moment, aujourd'hui ? ». Du côté des fournisseurs, Christophe et Jérémie ont sélectionné ceux qui proposent les ingrédients les plus authentiques pour suivre les recettes d'origine de leurs plats. Et pour les vins, ils ont effectué une petite sélection de ce qu'ils aimaient boire et ils espèrent que cela vous plaira aussi.

Autre nouveauté : vous pouvez réserver la salle pour un événement familial ou un repas d'entreprise (dans la limite de 22 places). Vous pourrez alors élaborer avec le chef le menu qui vous convient, sur mesure et dans le style de plats que vous appréciez, cuisine italienne ou cuisine familiale traditionnelle. Des soirées à thème peuvent aussi être organisées, proposez vos idées aux patrons.



www.pizza-poeta.fr - Facebook : [Pizza Poeta](#)
Instagram : [pizza_poeta78](#) - Réservations : 01 30 33 07 88

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi	Vendredi et samedi	Dimanche
12h - 14h15	12h - 14h15	12h - 14h15
18h45 - 21h30	18h45 - 22h30	

Un nouveau rendez-vous de restauration ambulante —

Un nouveau Food-truck nous rend visite place de la mairie, un lundi sur deux. Il s'agit des pizzas de "L'H tes sens", préparées au feu de bois par Jérémie, qui vous propose aussi des « pizzas roulées », à découvrir. Les premières sortent du four vers 18h45. Vous pouvez passer commande sur place ou par téléphone au 07 86 16 22 43.

Pour en savoir plus, une page Facebook "[L'H TES SENS](#)", avec la carte, ainsi qu'un compte Instagram [lh_tes_sens](#). Attention, rappelons qu'il n'est présent qu'un lundi sur deux.

Et pour les accros de pizzas, le foodtruck de L'H tes sens peut aussi être privatisé pour vos événements.



— Judo, Ju-jitsu et Self-defense avec FRVescences



La section Judo/Ju-Jitsu de Frvscences est un des piliers de l'association, puisqu'elle a été créée en 1996. Et on peut sans exagération dire de son créateur, Lorenzo Donato, qu'il était lui-même une institution, puisqu'il a formé deux générations de Septeuillais et de Septeuillaises à la pratique de ce sport. Jusqu'à l'année 2024 où il a pris sa retraite aux vacances d'été, sans bien sûr remiser son kimono au placard. Vous pouvez relire, dans le numéro 12 du Septeuil Mag, de janvier 2017, l'article que nous lui avons consacré, à l'occasion des trente ans de la section.

Mais *the show must go on* et l'activité a repris dans la foulée en septembre avec un nouveau professeur, Zakaria Derrouazi, qui a pris en charge les deux sections Judo/Ju-jitsu et self-défense. Il vient en voisin, puisqu'il a été recruté à Gargenville, où il enseignait auparavant et où il continue à donner des cours.

Comme pour toutes les activités que propose Frvscences, le but de la plupart des participants est de passer un bon moment en pratiquant une activité qu'ils aiment. Et en entendant l'ambiance dans la salle du dojo, on se rend compte que l'objectif est atteint. Mais pour ceux qui veulent aller plus loin, le professeur est également là pour les pousser vers la compétition.

Pour l'instant, l'âge des participants aux cours de Judo/ju-jitsu se répartit entre 4 et 48 ans, mais ne soyez pas complexé pour venir si vous êtes plus âgé. Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi, en fin d'après-midi et en soirée. Les cours de self-défense, quant à eux, ont lieu le mercredi soir. Ils sont pour l'instant majoritairement fréquentés par des femmes. Qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit d'une discipline sportive à part entière, pas simplement d'une technique, et une bonne condition physique est donc nécessaire.

Une des nouveautés qu'a instaurée Zakaria est de proposer aux parents de venir de temps à autre pour une ren-

contre durant laquelle ils peuvent constater les progrès de leurs enfants et pourquoi pas participer à un entraînement. Ces moments sont très appréciés des uns et des autres.


Les rencontres à l'extérieur se font plutôt dans un cadre amical, avec d'autres clubs, comme récemment à Gargenville ou à Buchelay. Toutefois, la participation à la coupe départementale des Yvelines est également proposée à ceux qui le souhaitent et qui possèdent le niveau requis.


En discutant avec le professeur, nous apprenons qu'il accorde autant d'importance à l'arbitrage qu'à la pratique sportive proprement dite et qu'il incite les jeunes à se diriger vers cette fonction. Pour lui, c'est un excellent moyen d'apprendre, d'évoluer et de découvrir toutes les subtilités des règlements. Le code moral du judo a également une grande importance. Il est affiché bien en évidence dans la salle et appris par cœur par les élèves. Et bien sûr, son application ne s'arrête pas à la porte du dojo, il est aussi un guide dans la vie quotidienne.


Si vous voulez mieux connaître Zakaria Derrouazi, il est très présent sur les réseaux sociaux, Instagram, Tik Tok ou Youtube. Vous le trouverez sans peine sous le pseudo « Zak videos ». Et pour tous les détails pratiques pour l'inscription aux cours, les informations sont comme d'habitude disponibles sur le site internet frvscences.com ou par téléphone directement au **06 95 08 52 14**.



SUIVEZ-MOI

 **@zavideos**
14,4k followers

 **@zavideos**
2,9k followers

 **@zakvideos**
1k followers

 videoszav@gmail.com



Focus sur notre activité 2024

Prenons cinq minutes pour faire le point sur notre activité 2024. Cette année, comme beaucoup d'autres, fut riche en événements réalisés. L'équipe des bénévoles Event's7 n'a pas compté ses heures et son énergie pour vous proposer des animations diverses et variées telles que :

- le 28 janvier : **l'exposition Playmobil**
- le 10 février : **le carnaval des enfants**
- le 31 mars : **l'atelier décoration spécial Pâques**
- le 1er juin : **la soirée disco « les années 80 »**
- le 30 juin : **Septeuil fait ses Olympiades** (en partenariat avec AMS)
- le 13 juillet : **le bal du 13 juillet**, animation et buvette
- le 30 septembre : **soirée théâtre**
- le 31 octobre : **un escape game pour Halloween**
- le 17 novembre : **le traditionnel loto**
- le 8 décembre : **le spectacle de Noël**

À ces animations, se sont ajoutés, pour cette année 2024, deux rendez-vous récompensant tout le travail fourni par les bénévoles :

- le 13 janvier : partage de la traditionnelle **galette des rois**
- le 31 décembre : **repas festif et soirée dansante** pour fêter l'arrivée de la nouvelle année.

Alors bravo et encore un grand merci à cette belle équipe !

Retour sur nos animations du premier semestre 2025

Le 26 janvier - L'exposition Playmobil et Lego

Pour cette animation nous avons innové, en intégrant dans notre traditionnelle exposition Playmobil, des exposants de Lego. Une réussite comme en témoignent les nombreux messages.



Le 8 mars - Le carnaval, une belle fête !

125 participants se sont retrouvés au Mille Club, pour défilier derrière notre char dans les rues de Septeuil, avant de partager le goûter et le verre de l'amitié.



Le 20 avril : l'atelier décoration des sujets de Pâques

Avant la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'équipe municipale, les bénévoles Event's7 ont proposé un atelier de décoration de sujets. Cette animation s'est déroulée sous un beau soleil de printemps et fut très appréciée des participants.

Le 17 mai : la soirée bretonne

Quelle belle soirée ! 110 participants ont partagé, dans une ambiance de folie, les animations proposées, comme l'initiation aux danses traditionnelles bretonnes, animée par Tristan et Vincent, deux sonneurs venus tout spécialement de Quimper et Brest. Après avoir dégusté nos galettes et crêpes, la piste de danse s'est enflammée au rythme des musiques de DJ Nico. C'est vers 2h00, au petit matin, que les derniers danseurs ont quitté la piste.



Nos animations à venir

- le 21 juin : **la fête de la musique**
- le 17 septembre ; **un rallye pédestre**
- le 4 octobre : **soirée théâtre**
- le 31 octobre : **animation Halloween**
- le 23 novembre : **le loto**
- le 7 décembre : **l'animation de Noël**

Renseignements : events7.septeuil@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook : **Events7**

— Les transports Hamayon, une saga septeuillaise

Le nom de Hamayon évoque aujourd'hui pour les Septeuillais celui de l'ancien maire, Maurice Hamayon, avec l'école élémentaire qui porte son nom. On a connu aussi, durant des décennies, le garage Hamayon, rue de l'Yveline. Mais pour les générations précédentes, ce nom est celui de l'entreprise de transports septeuillaise qui les a fait voyager, durant une bonne partie du vingtième siècle, aussi bien jusqu'à Mantes qu'à l'autre bout de l'Europe. La famille Hamayon nous a aimablement communiqué les documents qui nous permettent de vous raconter cette grande aventure familiale.

La famille Hamayon est originaire de La Motte, dans les Côtes d'Armor (on disait encore les Côtes du Nord). Jean Hamayon y naît en 1874. La vie est extrêmement dure à cette époque en Bretagne ; l'industrie y est pratiquement inexistante ou en faillite et les emplois sont très rares. La misère pousse de nombreuses familles à envoyer leurs enfants à Paris pour y chercher du travail. C'est ainsi qu'en 1874, à 13 ans, Jean Hamayon doit quitter sa famille et sa région natale pour partir seul en train vers la capitale. Mais contrairement à beaucoup de ses compatriotes, il ne s'arrête pas dans le quatorzième ou le quinzième arrondissement, car il est attendu par un horticulteur de Palaiseau qui a déjà accueilli ses quatre frères aînés.

Jean Hamayon apprend le métier et reste sept ans chez cet employeur, jusqu'à l'âge où il est appelé pour effectuer son service militaire. Il a la joie d'être affecté dans sa région, à Guingamp, mais en un an il ne bénéficiera que d'une permission pour rendre visite à sa famille. Libéré de ses obligations, il retourne à Palaiseau, où son ancien employeur lui annonce avec regret qu'il n'a plus de travail pour lui. Par contre, il lui propose un emploi de conducteur de diligence chez un de ses amis, pour assurer le service de la ligne Palaiseau – Longjumeau – Montlhéry – Arpajon (le fameux *Postillon de Longjumeau*). Il ne s'agit pas que de conduire les quatre chevaux, il faut aussi les nourrir et les soigner. Jean Hamayon prend plaisir à ce métier qui lui permet des rencontres et la découverte de nouveaux horizons. Il satisfait son employeur, au point que celui-ci, au bout de deux ans, le recommande à un collègue pour prendre en charge la gestion de la ligne Maule – Beynes – Villiers – Neauphle. C'est une montée en responsabilités importante puisque son nouvel employeur le laisse seul

pour s'occuper des chevaux, des voitures et de la caisse. Jean Hamayon accepte et s'installe à Maule.

C'est alors la grande époque du développement du chemin de fer. La création d'une ligne qui suivra la vallée de la Mauldre est décidée. Le choix a longtemps été indécis entre cette vallée et celle de la Vaucoeurs et nous aurions pu avoir une ligne de chemin de fer qui aurait relié Mantes à Houdan en passant par notre ville.

Jean Hamayon pressent que la ligne hippomobile qu'il exploite va être délaissée au profit du train et qu'il vaudrait mieux se replier sur la liaison Mantes – Septeuil. Et pourquoi pas, en profiter pour s'établir à son compte. Une opportunité se présente puisque l'exploitant de la ligne souhaite la céder pour se consacrer à l'exploitation du moulin d'Auffreville. Nous sommes en 1901. Jean Hamayon s'est marié et il s'installe à Septeuil, à l'emplacement de l'actuel 30 rue Fernand Bréan (l'ancien salon de coiffure). Il assure la desserte de Mantes avec sa voiture à trois chevaux.



Première voiture hippomobile vers 1901

Les dernières années, il s'est passionné pour une nouvelle invention : la voiture à pétrole dont il est persuadé qu'elle représente l'avenir des transports. Rassemblant ses économies et soutenu par plusieurs notables de Septeuil et des environs, qui croient eux aussi en l'avenir de l'automobile, Jean Hamayon fait l'acquisition d'un véhicule Panhard et Levassor à seize places (huit à l'intérieur, six sur la galerie, le conducteur et son aide

Les transports Hamayon, une saga septeuillaise —

à l'avant). Il loue une ancienne ferme au 25 rue Fernand Bréan (l'actuel contrôle technique) pour remiser son véhicule. Il achètera définitivement ce local en 1912 et ce sera le siège des *Cars Hamayon* jusqu'en 1986. Un frère et un beau-frère de Jean viennent le rejoindre et tous trois passent leur *Certificat de capacité à conduire les véhicules à pétrole*. A l'époque, c'était un ingénieur des mines qui délivrait le permis et l'épreuve ne comportait une partie pratique que si quelqu'un lui avait prêté un véhicule...

Cela ne signifie pas pour autant que la conduite était plus simple qu'à notre époque, bien au contraire. Et surtout il y avait l'entretien du véhicule, qui n'avait rien à voir avec ce que nous connaissons aujourd'hui. Le graissage n'est pas automatique et doit être surveillé continuellement, les ressorts d'admission cassent fréquemment, les pièces du moteur sont fabriquées dans un métal qui se déforme et doivent être ré-usinées pratiquement chaque jour, les pistons et segments demandent souvent un ajustage, les chaînes d'entraînement des roues cassent, le bandage métallique des roues en bois doit souvent être remis en place (un travail de forgeron) et évitons de parler du système de freinage ! Bref plusieurs heures de travail chaque soir pour les trois compères, après avoir transporté les voyageurs, mais rien ne refroidit leur enthousiasme. Sur le trajet, une vitesse de 45km/h peut théoriquement être atteinte, mais elle est déconseillée par le constructeur. Mais Mathurin, le frère aîné de Jean, est un atout pour l'entreprise, car il a été chauffeur de maître chez un châtelain du Loir et Cher. Il possède donc déjà des connaissances et de la pratique en mécanique automobile, qu'il va transmettre aux deux autres.

En 1906, une nouvelle Panhard, plus petite et plus performante rejoint l'écurie. Elle n'est pas destinée au transport des voyageurs, mais à celui du courrier postal. Un contrat a été passé pour trois allers-retours quotidiens jusqu'à Mantes. La petite Panhard est aussi utilisée pour le transport des colis entre Septeuil et la gare de Mantes.

En 1907, la société fait l'acquisition d'un second véhicule de transports de passager, une *Lacoste et Batman*. Puis c'est une *Pilain* en 1908, 16 places intérieures et 8 sur le toit. Au début, rien n'est prévu pour s'asseoir ou simplement pour se tenir sur le toit. A la suite de quelques chutes de voyageurs, heureusement sans grandes conséquences, aux vitesses de l'époque, des bancs et

des rambardes sont installés. Il est quand même encore nécessaire de baisser la tête lorsque le véhicule passe sous des branches basses...

Il est désormais possible d'alterner les véhicules et de ne plus passer la nuit en réparations lorsqu'un problème survient. Et aussi de disposer enfin de quelques loisirs. Maurice Hamayon, qui est né en 1907, se souvient de la première excursion familiale à Vétheuil, dans la Mercedes rachetée au peintre Léopold Flameng, avec repas au restaurant et promenade en barque sur la Seine !



SEPTEUIL. — Rue Principale. — ND Phot.

En face de la ferme devenue le garage des cars, la première Panhard

En mai 1914, un incendie détruit l'entrepôt où sont stockés les fûts d'essence. Les pompiers, avec leur pompe à bras, mettent plusieurs heures à venir à bout du sinistre. C'est un coup dur, mais heureusement, tous les véhicules ont pu être sauvés. Ce n'est cependant que le début des difficultés puisque, durant les quatre années de la première guerre mondiale, les chauffeurs sont mobilisés et les transports suspendus. Reprise immédiate des navettes Septeuil / Mantes en 1918, à la démobilisation, avec Madame Hamayon qui est elle aussi enrôlée, pour vendre les billets.

— Les transports Hamayon, une saga septeuillaise



Rue Fernand Bréan vers rue de Versailles



Place du pavé (devant la fondation L. Bellan)

La compagnie entre vraiment dans l'ère moderne avec l'achat d'un Saurer Type B en 1922 et d'un Saurer Type 3 AD en 1923. Ces deux véhicules, carrossés à Dreux pour le transport de passagers, nécessitent beaucoup moins d'entretien que les précédents et sont équipés de pneumatiques, gros progrès. Les voyageurs sont aussi mieux abrités. Le conflit a contribué au développement de l'industrie automobile et les camions fabriqués par Saurer ont été largement utilisés par l'armée française. Il est possible de voyager beaucoup plus loin avec eux et des excursions en bord de mer sont organisées pour les Septeuillais par le maire de l'époque, Victor Guillot. Elles rencontrent rapidement un grand succès.

Mais n'oublions pas de parler de Maurice Hamayon. Ses parents le destinent à l'enseignement et il entre en 1923 à l'Ecole Normale d'instituteurs de Versailles. En 1926, il est nommé à Gassicourt, ce qui lui permet de prendre le car paternel pour l'aller et le retour, et aussi de le conduire à l'occasion. En 1928, c'est le service militaire, puis un nouveau poste à Poissy. Lui aussi passionné par l'automobile, il acquiert une Amilcar (la voiture des *Vacances de Monsieur Hulot*) puis une Bugatti pour rentrer à Septeuil. Il en profite pour conduire en Bretagne son père qui n'a pas revu sa famille depuis 50 ans.

En 1932, Maurice Hamayon, qui a quitté son emploi dans l'enseignement, s'associe avec son père pour créer la *Société des transports septeuillais* et faire l'acquisition d'un car Renault de 20 places. Tandis que Jean Hamayon et son frère Mathurin assurent les quatre ou cinq trajets quotidiens Septeuil / Mantes, Maurice Hamayon se charge des excursions à Paris, Chantilly, aux châteaux de la Loire, à Bruxelles ou encore à Chamonix.

Nouvelle période de grandes difficultés pour l'entreprise avec la seconde guerre mondiale. Un car roule au diesel lorsqu'il est possible de s'en procurer, mais c'est celui qui a été équipé d'un gazogène qui est utilisé le plus souvent. Les trajets sont réduits à deux allers-retours quotidiens, sauf le dimanche où ils sont interdits. La mise en route du gazogène prend près de deux heures le matin et, ce qui ne simplifie pas les choses, le garage est occupé par les Allemands. Le car est surchargé, il transporte aussi le courrier et les colis et parfois quelques chargements clandestins de pommes de terre.



Le Saurer qui effectue la liaison Septeuil / Mantes

Les transports Hamayon, une saga septeuillaise —

La région de Mantes est souvent bombardée et les voyageurs quittent le car en toute hâte pour se dissimuler dans les champs lorsque les bombardiers apparaissent. Malgré tout, le car réussira toujours à effectuer le trajet sans dommages. Parfois aussi, car et chauffeur sont réquisitionnés par l'occupant pour conduire les officiers à Saint Germain en Laye où une maison close leur est réservée.

L'après-guerre est une période de développement fulgurant pour les cars de tourisme. Après quatre années de malheurs et de privations, les Français se précipitent pour découvrir de nouveaux horizons et ne sont pas très exigeants sur le confort et les conditions de voyage. Jean Hamayon prend de l'âge et son fils Maurice, qui gère l'entreprise, est bien conscient des nouvelles opportunités de développement. En plus des transports scolaires et ouvriers quotidiens, il faut investir à fond dans le tourisme. La société a acquis après guerre plusieurs cars modernes, des constructeurs *Berliet* et *Chausson*, pouvant accueillir 30 à 50 voyageurs selon les modèles. Maurice Hamayon prend contact avec des agences de tourisme parisiennes et le directeur de l'une d'elles se déplace pour voir l'état des cars. Satisfait, il propose un premier contrat pour un voyage en Autriche en janvier 1946. C'est un départ vers l'aventure, sans cartes routières et parmi des régions en ruines. Après de nombreuses péripéties, la troupe parvient malgré tout à bon port à la station de ski de Tschagguns. Gageons que ce fut un souvenir inoubliable pour tous ceux qui participèrent à ce voyage !

Pour Maurice Hamayon, c'est le début d'une série ininterrompue de grands voyages : Suisse, Autriche, Italie, Espagne, Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Turquie et même URSS en 1958. Pendant ce temps, c'est Jacques Hamayon, petit-fils de Jean et neveu de Maurice, qui assure les trajets quotidiens et scolaires. Maurice Hamayon peut donc se consacrer à plein temps aux excursions, d'autant plus qu'il a épousé en 1953 une guide diplômée de l'agence de tourisme, qui prend en charge la préparation de la partie culturelle des voyages et les diverses réservations. Cela dure ainsi une vingtaine d'années, jusqu'à ce que Maurice Hamayon soit victime d'un grave accident de circulation en Autriche en 1968 et arrête de conduire les cars. Son père Jean est décédé en 1965 et c'est à présent le petit-fils, Jacques, qui dirige la société, laquelle se diversifie en proposant des services d'agence de voyage, avec des circuits en avion dans le monde entier.

La fin de l'aventure des cars Hamayon survient en 1986 lorsque Jacques Hamayon prend sa retraite et cède la société. Maurice Hamayon a continué jusqu'à cette époque à le seconder dans la préparation des voyages. Une vie bien remplie, durant laquelle il a aussi trouvé le temps d'être maire de Septeuil, de 1947 à 1953, puis de 1971 à 1977 et aussi d'être l'un des quatre fondateurs du Foyer Rural en 1951. Sans oublier la rédaction de la monographie consacrée à l'histoire de la famille, où nous avons puisé les informations pour la rédaction de cet article.



Le petit Berliet devant le garage rue de l'Yveline



La Lacoste devant la maison familiale vers 1910

ÉTAT CIVIL

Naissances

- **Le 11 novembre 2024** : Thomas, Gabriel Lemes Candido, fils de Alisson Candido et Poliana Moreira
- **Le 26 novembre 2024** : Constantin, Joseph, Jules, Grégory Berrard-Sacchi, fils de Charles-Edward Berrard et Caroline Sacchi
- **Le 18 février 2025** : Théodore, Didier, Baptiste, Sébastien Keyaert, fils de Sébastien Keyaert et Céline Feltz

Mariages

- **Le 16 mars 2024** : Laura, Marie-Louise Daval et Yoann, Jean-Michel, Stéphane Barbier
- **Le 8 février 2025** : Chourouk Fanane et Julien, Jacques, Jean-Claude Roos

Décès

- **Le 24 novembre 2024** : Marie-Thérèse, Jeanne Vandeville, veuve Benoit, 86 ans
- **Le 25 novembre 2024** : Michel Delcambre, 82 ans
- **Le 27 novembre 2024** : Maurice, André Gillet, époux Viel, 99 ans
- **Le 27 novembre 2024** : Bernard, Claude Bréan, époux Hamon, 91 ans
- **Le 3 décembre 2024** : Christine, Micheline, Georgette Cornu, épouse Lefebvre, 71 ans
- **Le 6 décembre 2024** : Alain, Léon, Roch Brierre, époux Jacques, 78 ans
- **Le 17 décembre 2024** : Jean, Jacques, Marcel, Marie de la Tour du Pin Chambly de la Charce, 79 ans
- **Le 17 décembre 2024** : Nelly, Magali Fourmont, épouse Maronne, 50 ans
- **Le 27 décembre 2024** : Alain, Jacques Le Pierrès, 72 ans
- **Le 30 décembre 2024** : Anne Marie Gabrielle Hennebert, veuve Choquart, 99 ans
- **Le 30 décembre 2024** : Jean, Claude, Albert Levesque, veuf Gaussin, 84 ans
- **Le 5 janvier 2025** : Francine, Rita Dos Santos, veuve De Oliveira, 100 ans
- **Le 7 janvier 2025** : Claude, Micheline Boileau, 89 ans
- **Le 9 janvier 2025** : Félix, Ambroise Mennoch, 66 ans
- **Le 21 janvier 2025** : Jérôme, Yves, Lucien Carlier, 52 ans
- **Le 30 janvier 2025** : Laurent, Jean, Didier Olivier, époux Guffroy, 56 ans
- **Le 3 février 2025** : Colette Fresquet, veuve Guillemain, 85 ans
- **Le 14 mars 2025** : Michel, Lucien Alleaume, époux Pierre, 75 ans
- **Le 5 avril 2025** : Carl, Henrik, Nils, Arvid Schauman, 66 ans
- **Le 15 avril 2025** : Sylvaine, Madeleine Delaplanche, 76 ans
- **Le 26 avril 2025** : Michel, André Renault, 58 ans

Il peut y avoir eu d'autres naissances et mariages à Septeuil, mais nous ne publions ici que ceux pour lesquels les intéressés ou les familles nous ont donné leur accord.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous :

- sur le site Internet
www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook
Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil
Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63
Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h
Mardi: 8h30-12h • 14h-17h
Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h
Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h
Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h
Samedi : fermé